



Théorie

Différents thèmes seront abordés pendant cette formation :

- Les fondamentaux de la sécurité incendie :
 - Évacuation des occupants
 - Accessibilité et mise en service des moyens de secours
 - Principes généraux de sécurité
- La prévention :
 - Évolution de la réglementation et du métier d'Agent SSIAP1 en matière de prévention
 - Évolution en matière d'accessibilité du public
- Les moyens de secours :
 - Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours (matériel, méthodologie...)
- La mise en situation d'intervention
 - Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
 - Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité
- L'exploitation du PC sécurité
 - Fonctionnement d'un poste de sécurité
 - Appel, accueil et guidage des secours publics
- Les rondes de sécurité et la surveillance des travaux
 - Conduite d'une ronde de sécurité
 - Utilisation de la main courante et de différents moyens de communication

Pré requis : Être titulaire d'un diplôme SSIAP1, ERP1 ou IGH1 de plus de 3 ans ou ne pas justifier de 1607 heures d'activité en tant que Agent SSIAP 1 sur les 36 derniers mois ; Avoir un certificat médical de moins de 3 mois selon le modèle conforme à l'annexe 7 l'arrêté ; Justifier d'un titre de secourisme à jour de ses recyclages

Objectifs de la formation : Remise à niveau des connaissances acquises pour accéder à l'emploi d'agent de sécurité conformément à l'arrêté

Public Visé : Toute personne titulaire du diplôme SSIAP1, ERP1 ou IGH1

Nombre de participants : 15 au maximum

Durée : 3 jours soit 21 heures au minimum

Référent pédagogique : Mr DUPONT Mickaël

Moyens pédagogiques : Projection du cours de référence par vidéo projecteur – Pédagogie active (informative et participative) - Système de sécurité incendie de catégorie A - Différents types d'extincteurs, Générateur de flamme à gaz, Générateur de fumée, Mannequins de secourisme

Validation : Délivrance d'un diplôme SSIAP 1 (pour les titulaires d'un ERP 1 ou d'un IGH 1) ou d'une attestation de remise à niveau (pour les titulaires d'un SSIAP 1)

Règlementation : Arrêté du 2 mai 2005 modifié

Pratique



Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen d'un extincteur adapté au risque.

Différents cas concrets seront mis en pratique (rondes, évacuation d'une victime d'un local enfumé...)

Utilisation d'une « valise SSIAP » : reconstitution d'un SSI catégorie A

Le programme est conforme au référentiel de l'arrêté

SAS DM FORMATION

Siège social : 3, Boulevard de Belfort, CS 60357, 59022 Lille Cedex - Tél. : 07 56 84 15 18 - Email : direction@dm-formation.fr

Établissement secondaire :

Numéro de Siret : 893 470 237 00015 RCS de Lille 59000 - **Déclaration D'activité :** 32 59 10 694 59

Numéro d'autorisation d'exercer : En Cours

NOTRE + FORMATION
P.A.V. "Prestation Après Vente"
Nous gérons le suivi de vos recyclages

